

# Engagement de confidentialité

Monsieur/Madame.....

Agissant à titre personnel / pour compte de la société .....

Domicile / Siège social : .....

Adresse e-mail.....

Téléphone.....

Ci-après dénommé(e) **le Candidat**,

s'engage à traiter de manière strictement confidentielle les informations qui lui seront communiquées au sujet de l'entreprise à céder dont le nom lui sera révélé après signature de ce document.

**Le Candidat** s'engage plus particulièrement à ce qui suit :

- à utiliser les informations et documents qui lui seront communiqués dans le seul but d'évaluer l'intérêt que présente pour lui la transaction proposée et sa faisabilité ;
- ne communiquer ces informations et documents qu'à ses associés ou actionnaires, membres de son personnel, conseillers externes ou banquiers qui doivent y avoir accès pour examiner et évaluer le projet ;
- se porter garant du respect de la confidentialité par ces personnes ;
- à ne pas révéler l'existence d'un projet de cession de la société concernée à d'autres personnes que celles-ci ;
- à prendre toutes les précautions pour que des tiers non autorisés n'aient pas accès aux informations confidentielles, entre autres par l'utilisation de systèmes informatiques suffisamment sécurisés ;
- à ne pas utiliser les informations reçues pour conclure des accords avec les clients, fournisseurs, salariés ou partenaires clés de la société à céder, par exemple en leur proposant des conditions plus avantageuses que celles dont ils bénéficient actuellement ;
- à restituer, détruire ou effacer tous les documents et informations reçus en cas de cessation des négociations.

# Engagement de confidentialité

Le présent engagement restera en vigueur jusqu'à l'acquisition des parts de l'entreprise concernée par le **Candidat**, ou - à défaut - jusqu'à deux ans (2 ans) jour pour jour après que le **Candidat** ait signifié formellement la rupture des négociations.

En cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces obligations, le **Candidat** sera redevable d'une indemnité forfaitaire minimale de 10.000 € (dix mille euros) par infraction, sans préjudice pour le vendeur de demander réparation du dommage réel s'il est supérieur.

Par exception, dans le cas du débauchage par le **Candidat** d'un collaborateur salarié ou indépendant de la société à céder, l'indemnité forfaitaire dont le **Candidat** sera redevable s'élèvera à 2 fois la rémunération annuelle brute du collaborateur débauché.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations :

- tombées dans le domaine public sans violation par le **Candidat** de son engagement de confidentialité ;
- déjà connues du **Candidat** avant la signature de ce document ;
- qui doivent être divulguées suite à une décision de justice ou l'application d'une loi ou règlement qui l'imposerait ;
- dont la divulgation serait nécessaire pour défendre les intérêts du **Candidat** dans un litige l'opposant au vendeur des actions.

En cas de litige résultant de l'interprétation de la présente convention, seuls seront compétents les tribunaux de l'arrondissement judiciaire où l'entreprise à céder a son siège social.

Fait de bonne foi le ..../..../.....

**(Pour) le Candidat :**